

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2016

Le trente Septembre deux mil seize, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GAGEAC ET ROUILLAC, dûment convoqué le 22 Septembre 2016, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe PUYPONCHET, Maire.

Présents : Philippe PUYPONCHET, Gilbert MIFSUD, Alain FOSSARD, Frédéric GABARD, Armindo GAGEIRO, Corinne MAILLIET, Thomas MÉRILLIER, Valérie MOULINIER et Céline OLIVIER.

Absente excusée : Annie ALLÈGRE (pouvoir à Philippe PUYPONCHET).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de NEUF, il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance. Monsieur Gilbert MIFSUD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation rapport annuel sur prix et qualité service public alimentation en eau potable (exercice 2015)**
- **Adhésion Association Sauvegarde Environnement**
- **Convention intervention initiation découverte basket école**
- **Conventions collaborateurs bénévoles activités périscolaires**
- **Suppression et création emploi adjoint administratif (suite à modification temps travail et après avis Comité Technique Paritaire)**
- **Questions Diverses**

COMPTE-RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 22 Juillet 2016 qui n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2015 DU SIAEP DE MONESTIER

– Délibération 2016 – 17

Conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 Mai 1995, Monsieur l'Adjoint au Maire présente, pour l'exercice 2015, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le Comité Syndical du S.I.A.E.P. de MONESTIER. Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

ADHÉSION ASSOCIATION SAUVEGARDE ENVIRONNEMENT ET DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ

– Délibération 2016 – 18

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que plusieurs administrés ont signalé en mairie la présence de nids de frelons asiatiques et que l'Association de Sauvegarde de l'Environnement de VÉLINES peut intervenir pour la destruction de ces nids. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adhérer à l'Association de Sauvegarde de l'Environnement de VÉLINES et désigne Madame Corinne MAILLIET en tant que déléguée dans cette Association.

INTERVENTION INITIATION DÉCOUVERTE BASKET ÉCOLE – Délibération 2016 – 19

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de labellisation de l'École de Basket de la Fédération Française de Basketball, l'Association Sportive MONESTIER-SAUSSIGNAC met un éducateur sportif diplômé d'Etat à la disposition de la commune pour les activités périscolaires, gratuitement, une fois par semaine, pendant le premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - COLLABORATEURS BÉNÉVOLES – Délibération 2016 – 20

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, dans le cadre des activités périscolaires, deux personnes ont proposé leurs services (lecture et aquarelle), bénévolement, et qu'il y a lieu d'établir des conventions. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions.

SUPPRESSION ET CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 1ère CLASSE (suite à avis du Comité Technique Paritaire) – Délibération 2016 - 21

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Vu le décret n° 2006-1690 du 22 Décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des catégories C, Vu les décrets n°87-1107 et 87-1108 du 30 Décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C, Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire placé auprès du Centre de Gestion lors de sa réunion en date du 08.09.2016, Vu notamment l'article 34 de la loi précitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide la suppression au tableau des effectifs de la collectivité d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à 20 heures hebdomadaires et son remplacement par le même poste répondant à un besoin permanent à 30 heures hebdomadaires en raison de la charge de travail.

La présente modification de tableau des effectifs prend effet à compter du 1^{er} Octobre 2016 et justifiera l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune.

DIVERS

Création d'une entente intercommunale entre les communes de Monestier, Saussignac, Razac de Saussignac et Gageac et Rouillac pour la prise en charge financière d'un animateur sportif et frais associés pour l'Association Sportive ASMS : Monsieur le maire donne lecture du projet de convention. Avant de prendre une décision, le Conseil Municipal souhaite obtenir plus de précisions financières.

Annuaire de gestion de crise : la Préfecture (Service interministériel de défense et de protection civiles) demande de désigner quatre personnes référentes de la commune. Sont désignés : Philippe PUYPONCHET, Gilbert MIFSUD, Alain FOSSARD et Frédéric GABARD.

Agent recenseur : la commune est à la recherche d'un agent recenseur du 19 Janvier 2017 au 18 Février 2017.

Défibrillateur : une démonstration pour l'utilisation de cet appareil aura lieu le Mardi 25 Octobre 2016 à 20 heures 30 à la Salle des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Ont signé : Philippe PUYPONCHET, Gilbert MIFSUD, Alain FOSSARD, Frédéric GABARD, Armindo GAGEIRO, Corinne MAILLIET, Thomas MÉRILLIER, Valérie MOULINIER et Céline OLIVIER.